

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Un toit pour touxtes, toute l'année
Initiant-e:	Romane Benvenuti & consorts

Chaque année, au début de la période estivale en Suisse, de nombreuses structures d'accueil de nuit ferment leurs portes, laissant ainsi de très nombreuses personnes sans-abris sans aucune solution de logement. Cette période, tout comme celle qui précède l'ouverture des lieux d'accueil, est fréquemment l'occasion de discuter des enjeux autour du dispositif bas seuil et d'en pointer les difficultés. On distingue de la part des milieux professionnels et associatifs deux revendications majeures : l'augmentation du nombre de places dans ces structures en hiver et le maintien ouvert à l'année de ces mêmes places.

À Lausanne, le Répit et La Borde 47 ont fermé le 1^{er} mai dernier, privant ainsi ses utilisatrice d'environ 160 places par nuit. Ces fermetures saisonnières donnent une vague impression que le sans-abrisme n'existe qu'en hiver, ou du moins que dormir dans la rue l'été est plus supportable qu'en hiver. Or ne pas avoir de toit a des conséquences graves sur la santé, la vie professionnelle et peut provoquer un grand sentiment d'insécurité chez des personnes, en particulier pour certaines femmes ou minorités.

Plusieurs collectifs et mouvements sociaux ont récemment dénoncé cette situation inquiétante. L'association Sleep-in notamment, a adressé une lettre ouverte au Canton contenant plusieurs revendications, dont l'abandon de la logique saisonnière des fermetures des structures et l'augmentation du nombre de places en hiver. Les signataires indiquent avoir refusé 889 fois un lit depuis le 1^{er} janvier 2022, iels insistent donc également sur la nécessité de palier à cette situation. Sans réponse convaincante de la part du Canton, un hébergement d'urgence auto-géré a tenté de s'installer en ville de Lausanne, en vain. La Ville se doit d'entendre ces préoccupations. Les actrice de ce domaine ont poussé pour une énième fois un cri d'alerte qui mérite d'être entendu. Avec la fermeture de plus de la moitié des places, une pression plus forte se fera ressentir sur les petites structures fonctionnant à l'année.

On pourrait se dire que Lausanne est déjà un bon exemple en la matière, la Ville subventionne déjà plusieurs structures d'accueils de nuit ; respectivement l'espace Saint Martin, La Marmotte, le Sleep-in, dernièrement l'espace « Borde 47 » ainsi que le Répit. Les 3 premières structures, totalisant une centaine de places, sont ouvertes toute l'année. Cependant, l'espace Borde 47 et Le Répit, hébergements offrant le plus grand nombre de lits, sont ouverts uniquement en période hivernale et ferment ensuite leurs portes, laissant ces personnes sans solution de logement d'urgence.

Le lancement du projet pilote de 21 studios à la Borde va dans le bon sens, s'inscrit dans la lignée de l'engagement municipal pour trouver des solutions de relogement (Simplon, Montolieu) et répond aussi à l'engagement de plusieurs groupes politiques en faveur du développement de la politique dite du « logement d'abord ». La volonté de la municipalité est donc louable et les efforts sont à saluer, mais cette structure éphémère disposant de peu de studios réservés aux personnes sans-abris sans contrat de travail accentue la nécessité de développer de plus grandes structures pouvant accueillir toutes les personnes dans le besoin. La ville de Lausanne qui subventionne déjà certaines structures à l'année peut aller plus loin en finançant, en coordination et avec le soutien du Canton, l'augmentation du nombre de

places disponibles à l'année dans ces structures ainsi que l'augmentation du nombre de places en hiver.

Cette thématique regroupant de nombreuses actrices différents, une prise en compte des besoins exprimés par les milieux professionnels et associatifs dans le domaine ainsi qu'une bonne coordination avec ceux-ci s'avère essentiel.

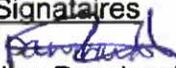
Le présent postulat invite ainsi la municipalité à étudier l'opportunité d'assurer :

- L'augmentation du nombre de places dans les hébergements d'urgence, de sorte à garantir un toit à toute personne sans-abris à Lausanne
- Le maintien du nombre de places dans le dispositif bas seuil à l'année

Lausanne, 18.05.2022

Romane Benvenuti

Signataires


Illas Panchard

Constance Von Braun

Prisca Morand

Alice Girardet

Olivia Fahmy



Pierre Conscience

Muriel Chenaux Mesnier

Yusuf Kulmiye

Samson Yemane

